

En Terre Sainte, chacun veut maîtriser son destin

Marco Danesi

Le non de Founex au projet de fusion des huit communes de la Côte incarne les craintes des perdre la maîtrise du territoire à l'heure de son développement urbain explosif

Founex a clamé tout haut son identité. Le village se suffit à lui-même. Et il en a les moyens. Le parlement du bourg le plus peuplé de Terre-Sainte, sur la Côte vaudoise – près de 3000 âmes – a refusé lundi soir un projet de fusion de huit localités du district de Nyon, alors que les autres Conseils votaient oui. Du coup, le dessein d'une grande commune de 14 000 à 17 000 habitants, en pleine expansion urbaine, capable de tenir tête à Genève, Lausanne et au canton de Vaud, s'écroule. La population n'aura pas l'occasion de s'exprimer dans les urnes le 28 novembre prochain comme prévu. Au grand dam des autorités, acquises à la cause depuis ses premiers balbutiements en 2003. Les édiles se réuniront ce jeudi pour analyser la situation. Ils transmettront ensuite leurs conclusions aux élus des prochaines élections communales de mars 2011. A eux de décider s'ils souhaitent relancer la machine, tout arrêter ou envisager des fusions en miniature, souvent présentées comme une alternative pragmatique.

Bien entendu, on peut réduire le refus aux particularismes locaux. Founex serait une exception au cœur d'une Terre-Sainte dorée que la procédure vaudoise amplifie à l'excès, car le retrait d'une commune bloque l'entier du processus.

Mais on peut également y voir l'expression de réticences latentes qui imprègnent l'ensemble de la région, sinon tout un canton. Ainsi, au bout d'un long processus – coûteux et laborieux –, la peur de perdre le contrôle de sa propre destinée, de son territoire, ou plus concrètement de ses salles communales, a fini par s'imposer sur la volonté de partager, de façonner un avenir solidaire, avance Georges Binz, à la tête de l'exécutif de Founex. Les

différences ressenties entre les villages, le haut et le bas de Terre- Sainte, explique encore le syndic, l'ont emporté. Sans oublier la méfiance endémique vis-à-vis de municipaux que l'on accuse à tort ou à raison d'être des adeptes du fait accompli, même si ceux-ci rappellent avoir multiplié les séances d'information.

La perspective de créer une commune de la taille d'une ville – sans profil géographique ou sociologique, signale cependant le géographe Pierre Dessemontet – a ainsi provoqué le rejet. Les atouts du projet se sont transformés en handicaps. Une frange importante des habitants de Terre- Sainte redoute les excès de l'urbanisation qui avance. Ces terres balisées par des zones villas, peuplées d'expatriés, d'exilés genevois et de pendulaires, vivent comme tout l'Arc lémanique un boom démographique et économique inégalé en Suisse. Aux portes de Genève, les huit communes veulent résister aux affres des banlieues et des cités dortoir.

Mais au lieu de se rassembler, elles comptent faire face seules aux problèmes de logement, d'aménagement du territoire et de mobilité. A Coppet, bourg de même envergure que Founex et cher à Madame de Staël, un projet de densification autour de la gare et du château polarise les fronts. Une initiative populaire opposée aux intentions des autorités vient d'aboutir. Dans ce contexte, bon nombre de Copétans ne veulent surtout pas perdre la maîtrise du processus qui serait noyé dans une entité plus large, explique Gilbert Cherbuin, conseiller communal (parlement) réfractaire au projet.

Or, les communes de Terre-Sainte ont les dimensions et les ressources pour faire cavalier seul. En moyenne, elles affichent entre 110 000 et 180 000 francs de revenu annuel imposable pour les personnes physiques, alors que, sur le plan vaudois, on dépasse à peine 73 000 francs. Les collaborations intercommunales tournent à plein régime. On en recense des dizaines, qui ont montré leur efficacité, jugent les opposants.

Bref, la nécessité de la fusion s'est volatilisée, soupire Georges Binz. Les arguments fiscaux, souvent déterminants, ont joué un rôle marginal, même si le taux d'imposition était promis à la baisse. La faible amélioration des prestations n'a pas pu faire la différence. La prime offerte par le canton – 2,4 millions divisés par huit –, non plus. Les avantages matériels de l'opération ont paru alors insignifiants, confrontés au déficit escompté de

souveraineté et de proximité des élus. Ce qui fait dire à Pierre Dessemontet que les fusions sont plutôt une planche de salut pour les pauvres, snobées en revanche par les riches.

En somme, l'ambition politique de la fusion, la promesse de renforcer le contrôle démocratique érodé par la délégation du pouvoir de décision aux associations intercommunales, n'ont pas suffi à vaincre les rivalités et les peurs, analyse Pierre-André Romanens, syndic de Coppet. Soit, mais il y a un risque, avertit Georges Binz. Dans quelques années, Terre-Sainte sera contrainte de fusionner ses communes sous la pression du développement urbain et démographique, prophétise le syndic de Founex. Mais ce jour-là, il ne sera peut-être plus possible d'en négocier les conditions.

Le «non» de Founex jette finalement une ombre inquiétante sur d'autres fusions dans le Chablais ou dans le district d'Oron, à la veille de scrutins populaires. Il prouve que les résistances restent fortes, surtout quand beaucoup de communes sont impliquées, nonobstant les vifs encouragements du canton.